



MUNICIPALITE DU VILLAGE DE OTTER-LAKE  
Réunion extraordinaire  
Procès verbal

---

**Mardi 12 octobre, 2010**

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 21H41, au 15, avenue Palmer (Bureau Municipal), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; Mesdames les Conseillères NANCY DAGENAIS, et CLAUDIA DUBEAU, et Messieurs les Conseillers LÉON LANCE, JACQUES GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ et VICTOR BISSON, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

Le Directeur Général/Secrétaire-Trésorier par intérim Monsieur PIERRE VAILLANCOURT est aussi présent.

**183-10-2010**

Monsieur le Maire après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

---

**184-10-2010**

IL EST PROPOSÉ PAR Conseiller Léon Lance  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

---

**185-10-2010**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Jacque Gauthier  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

**Que** le conseil demande à la Commission municipale du Québec prononcer sur la gestion du chemin Milliken (voie publique) doit être la responsabilité de la municipalité d'Otter Lake, de décider, si nécessaire, dont la municipalité doit être responsable et prescrivent des règles pour le partage des dépenses avec la municipalité de Thorne.

Adopté

---

**186-10-2010**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER Jacque Gauthier  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

**QUE** la réunion soit levée 21h46.

Adopté



MUNICIPALITE DU VILLAGE DE OTTER-LAKE  
Réunion extraordinaire  
Procès verbal

---

\_\_\_\_\_  
GRAHAM HAWLEY, Maire

\_\_\_\_\_  
PIERRE VAILLANCOURT, Directeur Général/Secrétaire-Trésorier  
par Intérim